

Chef Services Ressources Humaines

- Nom de l'entreprise Importante entreprise
- Secteur d'activité Services
- Lieu de travail Cotonou, Littoral, Bénin
- Date d'expiration 30 Septembre
- Nombre de postes 01 poste ouvert
- Niveau de poste Manager / Responsable département| Confirmé / Expérimenté
- Niveau d'étude (diplome) Formation Professionnelle
- Type de contrat CDI| CDD ou Mission

[Postuler](#)

Une société de la place recherche des candidats au poste de Chef Service Ressources Humaines :

Missions :

Sous l'autorité du Directeur Général, le Chef service Ressources Humaines a pour mission d'organiser et de gérer les ressources humaines à savoir :

- Recruter du personnel ;
- Mettre à jour les fiches de poste ;
- Rédiger et enregistrer les contrats de travail ;
- Gérer la paie (collecte, intégration, préparation et contrôle de la paie) en relation avec le chef comptable sous l'autorité de la DAF ;
- Proposer, élaborer et suivre le plan de formation ;
- Elaborer et suivre le planning d'évaluation du personnel ;
- Faire le suivi et le reporting des congés du personnel ;
- Mettre à jour les procédures RH ;
- Assurer l'incorporation à l'assurance maladie ;
- Gérer les dossiers du personnel (gestion physique et gestion virtuelle) ;
- Gestion des carrières du personnel ;
- Gérer les relations avec les Délégués du personnel et le Comité hygiène ;
- Travailler en étroite collaboration avec les moyens généraux pour les activités sociales ;
- Assurer la gestion administrative des contrats de travail expatriés ;

- Planifier les visites médicales annuelles en relation avec les Finances ;
- Gestion des conflits ;
- Faire le reporting périodique.

Formation et aptitude professionnelle

- Avoir un diplôme minimum correspondant à un BAC+3 ;
- Avoir une expérience confirmée dans le domaine de 5 ans au moins ;
- Avoir la maîtrise de l'anglais.

Savoir-faire :

- travailler en autonomie,
- être capable de travailler sous pression
- auto contrôler son travail,
- faire preuve de créativité,
- avoir le sens de la ponctualité,
- faire preuve de professionnalisme,
- avoir le sens de la discrétion et du secret professionnel,
- avoir des atouts en fiscalité,
- s'adapter à la diversité des rythme,
- savoir définir les priorités,
- avoir le sens du respect des délais,

Savoir-être :

- Prendre en considération les attentes des salariés ;
- Transmettre son savoir-faire ;
- Travailler en équipe dans la convivialité et la bonne humeur.